

surveillance spéciale pour s'assurer que le projet donne les résultats qu'il est vraiment censé donner.

Ensuite, il y a la charpente de support principale, l'assemblage et l'installation du matériel. Évidemment, cela se fera à Terre-Neuve.

Pour ce qui est des études techniques, tout ce qui est possible sera fait pour atteindre l'objectif de 80 à 90 p. 100 de contenu canadien en gestion de projet. Ces études techniques portent sur la structure à embase-poids, la superstructure et la plate-forme de chargement articulée que j'ai déjà décrites de même que les pipelines sous-marins.

Cinquante p. 100 des études techniques de la structure à embase-poids et 100 p. 100 de celles du module logement—très important—du bras de torche, du pont pour hélicoptère, et des pipelines sous-marins pour l'exportation seront effectuées à Terre-Neuve.

Les études techniques seront regroupées pour favoriser la participation d'entreprises canadiennes, notamment terre-neuviennes, pour favoriser la formation de consortiums nationaux en génie susceptibles de décrocher les contrats et pour attribuer le contrat de génie pour la construction de la superstructure et pour les services à un consortium formé en majorité de Canadiens et ayant une direction canadienne dans une proportion correspondante. Cela est en train de se faire, c'est même commencé. Enfin, l'évaluation des avantages sera un critère déterminant au moment d'accorder les contrats de génie.

Ça a été un privilège pour moi de parler de ce projet de loi à la Chambre des communes. Il s'agit d'un projet de loi auquel je suis profondément attaché. Je sais que mes collègues l'appuient. Pour beaucoup de députés des deux côtés de la Chambre, c'est un rêve devenu réalité.

Je le répète, j'ai participé à deux projets dès le début: la conception et l'élaboration du programme de construction de frégates canadiennes. Le document qui s'y rapporte a été écrit en 1977. Ce n'est que 12 ans plus tard que j'ai vu la frégate de mes yeux. Monsieur le Président, je ne saurais vous décrire ce que j'ai ressenti en constatant qu'une vision et des mots sur du papier étaient devenus une chose réelle.

Peut-être ne serait-ce pas suffisant de tout résumer en disant: «J'ai fini.»

Permettez-moi de citer le roi Solomon qui a dit: «Sans vision, les gens périssent.» C'était une vision, mais j'ajoute que sans emplois, les gens meurent de faim. Entre la vision et la création des emplois, on aura entendu de

Initiatives ministérielles

dures paroles. Ce matin, le ministre a fait allusion aux propos d'hommes politiques, d'entrepreneurs, de bureaucrates, des fonctionnaires, de simples citoyens et de personnes que la chose intéressait.

• (1610)

Je n'ai pas trouvé une seule personne intéressée au projet qui n'ait pas fait de commentaires constructifs. Il y a des gens dont l'attitude est négative, d'autres qui sont pessimistes pour une raison ou pour une autre. Compte tenu des incertitudes, il va bien y avoir des gens qui diront que le projet va échouer, que les investisseurs vont perdre de l'argent, que la péréquation va disparaître ou qu'on va créer seulement quelques emplois. Libre à eux de penser ainsi, c'est leur droit. Mais moi je dis que, à mesure que les travaux progresseront, les optimistes vont devenir beaucoup plus nombreux que les pessimistes qui sont convaincus que le projet est voué à l'échec et que nous n'en tirerons que très peu d'avantages.

Il existe ce que j'appelle l'esprit de Hibernia. Aux gens qui me demandent pourquoi on dit le projet Hibernia, je réponds: «Je ne sais pas. J'aime le nom Hibernia et on l'a sans doute choisi pour toutes sortes de raisons, j'en suis sûr.» Mais un certain esprit règne dans toute cette affaire et il y a aussi autre chose que j'appellerai—j'aimerais trouver un mot plus musical, plus précieux, plus ésotérique, mais je ne peux pas—que j'appellerai l'effet psychologique, et j'aime cet effet. Je le sens à travers la province, dans ce qui est exprimé sur les lignes ouvertes, dans les journaux et même chez mes collègues, au fil des discussions.

Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de la confiance, tant dans le monde des affaires que dans le grand public. Les bénéfices concrets engendrés par Hibernia prendront peut-être encore des années avant de se manifester. La prospérité établie peut n'être encore qu'un rêve. J'en conviens. Mais le projet atteindra son but si le Canada en général, et Terre-Neuve en particulier, parviennent à stimuler l'attitude optimiste dans la société et à convaincre les spectateurs économiques et les pessimistes, à mesure que se réalisera ce projet tout-puissant, merveilleux, bienfaisant et fantastique.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Avant de reconnaître l'honorable député d'Edmonton-Est, conformément à l'article 38, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand)—Les langues officielles; l'honorable député de Saskatoon—Dundurn (M. Fisher)—Les